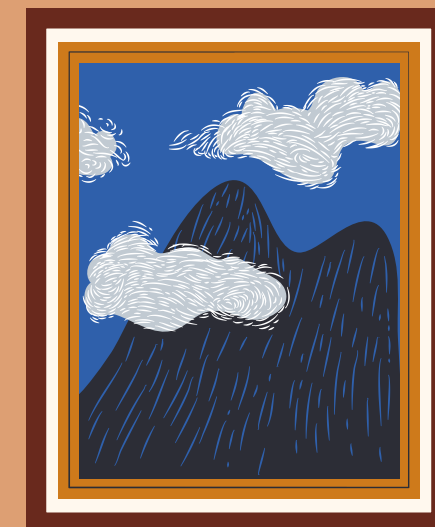
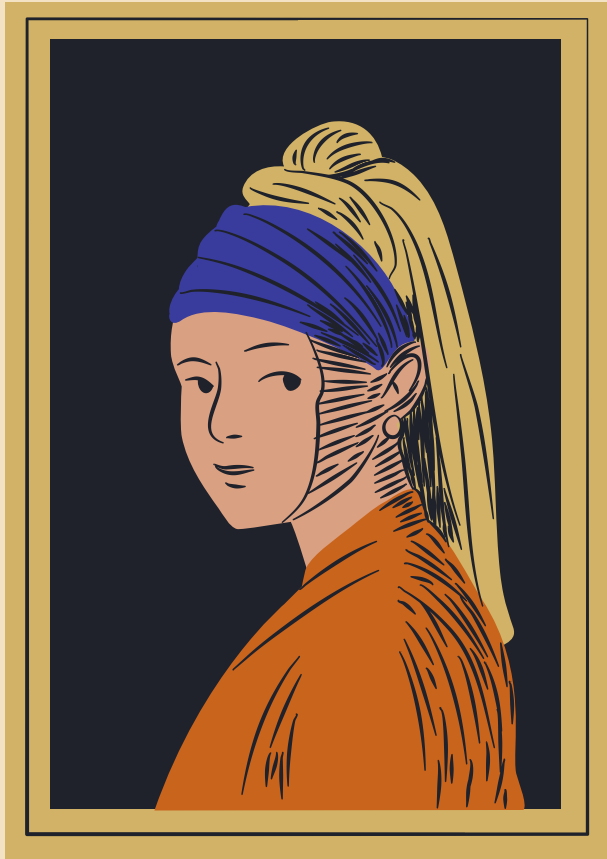




*Le mystérieux musée
de Vaujoubert*

du 16 au 20 Février

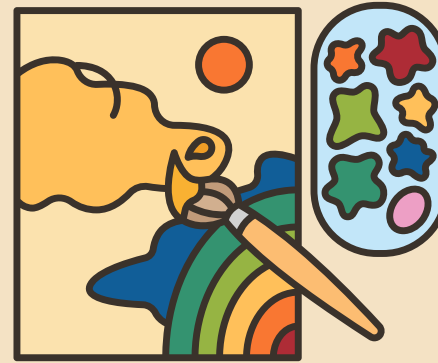
Programme 3/5 ans



Lundi 16

Grand Jeu : Vol au
Musée

Le Cri de Edvard
Munch



Mardi 17

Cuisine :
Chocisson

Tableau en laine



Mercredi 18

Musée : Les animaux
s'emparent du musée

Nénuphar



Jeudi 19

Pingouin

Cœur en
Tissage

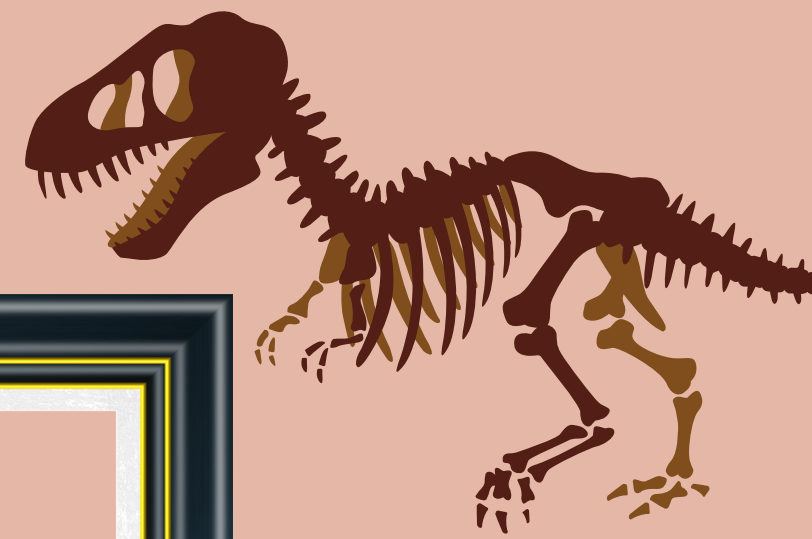


Vendredi 20

Gymnase : Petits Jeux /
Parcours

Tableau de la Forêt

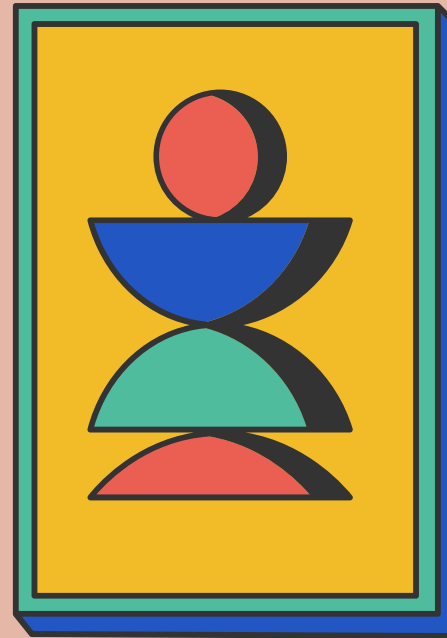
Programme 6/10 ans



Lundi 16

Grand Jeu : Vol au
Musée

Peinture au coton tige



Mardi 17

Marionnettes
Chaussettes

Fabrication livre
miniature

Mercredi 18

CP/CE1 : Musée : Il faut sauver
mamie

CE2/CM1/CM2 : Musée : Dieux et
déesses en Egypte

Grand Jeu Egypte Antique



Jeudi 19

Cuisine : Crêpe

Jeu : L'artiste
Aveugle

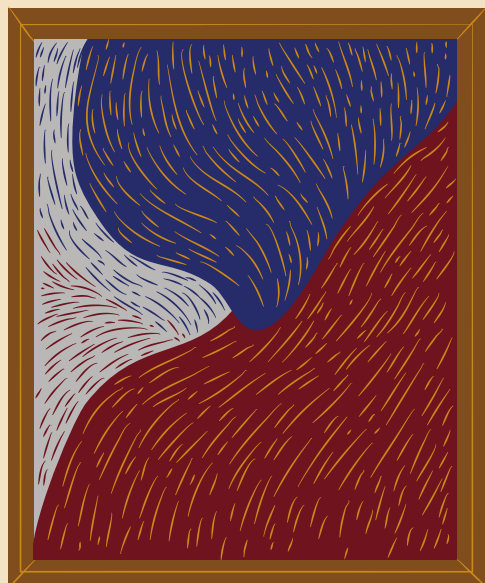


Vendredi 20

Portrait de Paul Klee

Dessin Vitrail
Relais peinture





INFORMATIONS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS 3 / II ANS

LIEU DU CENTRE : DOMAINE DE VAUJOUBERT - ROUILLON – TÉL : 06 87 69 77 88/06 71 45 78 01

OUVERTURE DE 8H00 À 18H00

(POSSIBILITÉ D'ARRIVER JUSQU'À 9H00, DÉPART POSSIBLE DÈS 17H15 JUSQU'À 18H00).
OUVERT À TOUS LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 À II ANS RÉVOLUS RÉPARTIS EN PLUSIEURS GROUPES.

ENCADREMENT :

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION, DES ANIMATEURS (TRICES) DIPLÔMÉ(E)S BAFA ET DES STAGIAIRES.

TARIFS : (EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL DÉTERMINÉ PAR L'ATTESTATION DE LA CAF)

-A LA JOURNÉE : DE 10€ À 20€

-ENFANTS EXTÉRIEURS ET NON SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE :
26€ LA JOURNÉE

L'ENCADREMENT, LE REPAS, LE GOÛTER ET TOUTES LES ACTIVITÉS SONT COMPRIS DANS LE TARIF.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

-A LA SEMAINE. (EN PRIORITÉ)

-A LA JOURNÉE (SUIVANT LES PLACES RESTANTES PAR GROUPE)

INSCRIPTIONS POUR L'ALSH 3/II ANS VIA LE PORTAIL FAMILLE DE BL ENFANCE

LES REMBOURSEMENTS NE SE FERONT QUE SUR JUSTIFICATIF DÉPOSÉ AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE.

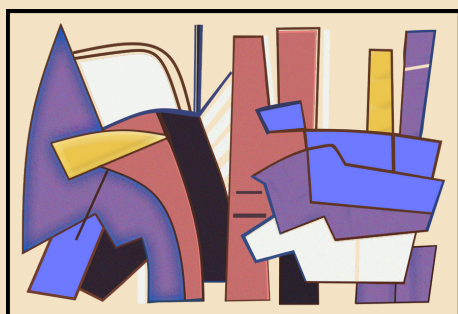
DÉSINSCRIPTION POSSIBLE 15 JOURS AVANT LA DATE DE PRÉSENCE,
SI HORS DÉLAIS SANS JUSTIFICATIF VOUS SEREZ FACTURÉS.

TOUT ENFANT PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE (TOUX, FIÈVRE...) NE POURRA ÊTRE ACCUEILLI DANS L'ACCUEIL DE LOISIRS.

RÈGLEMENT:

LE RÈGLEMENT DU CENTRE DE LOISIRS S'EFFECTUE A SCG LE MANS METROPOLE ET AMENDES A LA RECEPTION DE VOTRE AVIS DES SOMMES A PAYER. (VOTRE FACTURE EST CONSULTABLE SUR LE PORTAIL BL ENFANCE)

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (REMPLIR UNE FICHE SEPA QUE VOUS TROUVEREZ DANS LE DOSSIER FORMULAIRE, QUE VOUS IMPRIMEZ, COMPLÉTEZ ET DÉPOSEZ À LA MAIRIE, ACCOMPAGNÉ D'UN RIB).



SE MUNIR POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION CETTE ANNÉE :

- LA PHOTOCOPIE DE LA FEUILLE D'ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL CAF. (OBLIGATOIRE)
- LA PHOTOCOPIE DU CARNET DE VACCINATION (FICHE SANITAIRE)
- LES RÉFÉRENCES DE VOTRE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE.

RENSEIGNEMENTS À LA MAIRIE DE ROUILLON, SERVICE ANIMATION ENFANCE/JEUNESSE.

TÉL 02 43 47 84 54 OU PORTABLE 06 71 45 78 01/06 87 69 77 88

WWW.ROUILLON.FR

